

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 25 JUIN 2014

❧❧❧

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Francis MARQUES
- M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

29 - ACCOMPAGNEMENT FINANCIER POUR LA CREATION D'UN

CENTRE D'EXCELLENCE SPORTIVE «ESCALADE» SUR OLORON

Monsieur Pierre SERENA expose que la Fédération Française de Montagne et d'Escalade a mis en place pour la gestion du haut niveau :

- 2 Pôles France (Voiron et Fontainebleau) qui sont chargés de la gestion de l'entraînement des membres de l'Equipe de France Seniors.
- 5 structures associées (Massy, Rhône-Alpes, Toulouse, La Réunion, **Oloron Ste-Marie**) qui ont pour objectifs **de compléter** la préparation des athlètes listés Elite Senior en mettant à disposition leur salle, **d'entraîner et préparer** un groupe de haut niveau de minimes à juniors très proche des sélections nationales,

Le Ministère des Sports a validé le Plan d'Excellence Sportive de la FFME par arrêté ministériel en date du 13 janvier 2014.

.../...

Le Mur est nommé STRUCTURE ASSOCIEE, CENTRE D'EXCELLENCE SPORTIVE et à ce titre doit :

- Assurer le développement du haut niveau pour la Région Aquitaine
- Intégrer les clubs départementaux dans le fonctionnement du CES
- Pérenniser sur les 3 années à venir la gestion du haut niveau à Oloron
- Associer haut niveau, réussite scolaire et épanouissement personnel

Afin de répondre aux exigences de ce Haut Niveau et pour pérenniser la mise en place de ces « CES », et afin d'aider l'association « Le Mur » dans cette mission dédiée, **un aménagement de la Structure Artificielle d'Escalade est obligatoire**. La partie « bloc » de l'équipement - salle Edouard Louis - doit être réaménagée dans son ensemble afin de recevoir ces athlètes dans une structure digne de cette notoriété accordée au club et à la commune.

Il est à prévoir la construction d'un PAN d'escalade à la SAE d'OLORON.

Le montant de l'opération est estimé à 60 000 € H.T.

Des subventions pourront être sollicitées auprès de la F.F.M.E., le C.R.A., le Conseil Général et le C.N.D.S.

Dès le plan de financement arrêté, l'opération sera inscrite au Budget Primitif par voie de décision modificative.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires,
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées possibles,
- **PRECISE** que la Commune se substituera aux financeurs dans la mesure où les aides auprès de nos partenaires n'étaient pas obtenues.

Ainsi délibéré à Oloron-Ste-MARIE, ledit jour 25 juin 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 02/ 07/ 2014

Hervé LUCBÉREILH